

STRUCTURATION DE LA MISSION RDI : AVANCEES DEPUIS 2020 *Implementation of the Departmental Flood Referent units – Progress since 2020*

Auteurs : PUECHBERTY Rachel^{1*}, PIOTTE Olivier², MAIRE Denis³, MINISCLoux Fabien⁴, MORIN Marine⁵

* *auteur correspondant*

¹ SCHAPI/SRNH/DGPR/MTECT, 42 av Gaspard Coriolis, France,

rachel.puechberty@developpement-durable.gouv.fr

² DREAL Nouvelle-Aquitaine, Cité administrative, rue Jules Ferry, 33090 Bordeaux Cedex,

olivier.piotte@developpement-durable.gouv.fr

³ DREAL Grand-Est, 1 rue du Parlement 51000 Chalons en Champagne, denis.maire@developpement-durable.gouv.fr

⁴ DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, 5 place Jules Ferry 69453 Lyon Cedex 06,

fabien.miniscloux@developpement-durable.gouv.fr

⁵ Université Jean Jaurès de Toulouse, 5, allée Antonio Machado 31058 Toulouse Cedex 9,

marine.morin@etu.univ-tlse2.fr

Résumé : Une nouvelle enquête nationale a été réalisée en avril 2023 auprès des missions RDI (Référénts départementaux Inondation), dont le rôle est d’apporter un appui technique au préfet sur les crues et les inondations, dans le cadre général du dispositif ORSEC (organisation de la réponse de sécurité civile). Cette enquête avait pour objectifs principaux de disposer d’une photographie à jour de l’état de la structuration de la mission cinq ans après la nouvelle instruction de 2018 qui encadre l’activité des missions RDI et de mesurer les progrès réalisés depuis l’enquête précédente de 2020. Au vu des premiers résultats d’analyse, on constate un réel progrès dans la structuration et l’organisation en équipe des missions RDI, la maîtrise des outils nationaux mis à disposition, et la professionnalisation des agents grâce notamment au déploiement des formations nationales. La mise en place et la montée en puissance des RRI (Référénts Régionaux Inondation) a fortement contribué à la diffusion des méthodes et des savoir-faire au niveau régional, grâce à l’organisation de réunions régionales permettant le partage d’expérience et de bonnes pratiques. Toutefois, deux champs d’actions restent encore peu maîtrisés, le volet submersion marine et l’expertise sur le réseau non surveillé par Vigicrues.

Mots-clefs : RDI, anticipation, gestion de crise, capitalisation, structuration

Abstract: A new national survey was carried out in April 2023 among the Departmental Flood Referent units (called RDI), whose role is to provide technical support on floods, within the general framework of the ORSEC system (organisation of the civil security response). The main objectives of this survey were to obtain an up-to-date snapshot of the state of the mission's organisation and to measure the progress made since the previous survey in 2020. The first results of the analysis show that real progress has been made in the structuring and team organisation of the RDI missions, the use of the national tools, and the professionalization of agents thanks in particular to the roll-out of national training courses. The establishment and growth of the Regional Flood Referents has made a major contribution to the dissemination of methods and know-how at regional level, by sharing good practices. However, two fields of action are still poorly mastered: coastal flooding and expertise on the network not monitored by Vigicrues.

Keywords: Departmental Flood Referent units, anticipation, crisis management

1. INTRODUCTION

La mission de Référent Départemental Inondation (RDI) a été introduite au sein des Directions Départementales des Territoires (et de la Mer) - DDT(M) par circulaire du 28 avril 2011. L’objectif était de mettre en place un relai départemental entre les services de prévision des crues (SPC) et les gestionnaires de crise afin d’améliorer sensiblement le service rendu en matière de connaissance sur les conséquences locales des crues prévues. Intégrée en crise dans la mission Sécurité-Défense, la mission RDI assure ainsi un conseil technique auprès du préfet de département en cas de crise inondation, au plus près du terrain et en mobilisant une connaissance locale. Elle est indispensable au bon *continuum* entre les prévisions de crues et la mise en sécurité des biens et des personnes. Portant à l’origine sur les risques de débordements des cours d’eau surveillés par le réseau Vigicrues, le cadre d’exercice de cette mission a été précisé dans l’instruction du 29 octobre 2018, avec notamment l’élargissement du domaine d’intervention des missions RDI sur le réseau fluvial non surveillé, sur le littoral, pour les risques de submersions marines et dans les départements et régions d’outre-mer. L’instruction insiste sur la notion de collectif pour la mission RDI, rappelant ainsi qu’elle n’a pas vocation à être portée par un unique référent. Elle rappelle les fonctions de cette mission dans la préparation de crise, la gestion de crise et la capitalisation des données post-crise et décrit les différents types de données et les outils qu’elle pourra utiliser pour traduire le risque inondation en termes de conséquences à attendre et d’enjeux touchés. L’instruction précise que l’aide apportée est fonction des données disponibles, notamment sur le réseau non surveillé et sur le littoral. La nature du conseil apporté n’est ainsi pas uniforme sur l’ensemble du périmètre de la mission RDI.

Une animation nationale des missions RDI a été confiée au Schapi (Service central d’hydrométéorologie et d’appui à la prévision des inondations) depuis 2014, dans une logique d’appui et d’accompagnement des services et de partage des bonnes pratiques. Cet accompagnement se traduit par un apport essentiellement méthodologique. Il s’agit ainsi de développer des outils et des méthodes permettant à la mission RDI d’assumer son rôle dans toute sa diversité. Cette animation nationale s’appuie depuis 2019 sur des référents régionaux inondation (RRI) en DREAL, qui assurent une animation régionale – relai de l’animation nationale – en lien étroit avec les services de prévision des crues (SPC) et les missions de Zone de défense et de sécurité. Une stratégie d’animation nationale a été établie en 2019, et renouvelée en 2023 par le Schapi avec les RRI, selon trois axes :

- Axe 1 : Consolider la structuration des missions RDI et leurs interactions avec les partenaires externes ;
- Axe 2 : Faciliter l’utilisation des outils développés pour le réseau des missions RDI pour gagner en efficience ;
- Axe 3 : Renforcer l’expertise des missions RDI en préparation et en gestion de crise.

2. PRÉSENTATION DE L’ENQUÊTE

Dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route pour l’animation nationale des missions RDI 2023-2025, une nouvelle enquête a été réalisée en avril 2023 auprès des missions RDI pour :

- (1) disposer d’une photographie à jour de l’état de la structuration de la mission cinq ans après l’instruction de 2018 qui encadre l’activité des missions RDI et à l’issue de la première feuille de route pour l’animation nationale des missions RDI 2019-2022 ;
- (2) mesurer les progrès réalisés depuis les précédentes enquêtes ;
- (3) analyser les forces et fragilités de l’écosystème national en place et cibler les actions prioritaires à mener pour l’animation nationale et régionale.

Cette enquête est la quatrième de ce type faite après celles de 2014, 2016 et 2020 :

- celle de 2014 (Lalande J-P, 2014) avait pour objectif de faire un état de lieux complet des missions RDI après la décision de renforcer le pilotage national par le Schapi ;
- celle de 2016 (Lalande J-P, 2017), plus synthétique a mis en évidence les premières évolutions dans le déploiement des missions RDI ;
- celle de 2020 (Lasserre H., 2020) était la première réalisée depuis la publication de l’instruction ministérielle du 29 octobre 2018 relative au renforcement de l’organisation de la mission RDI.

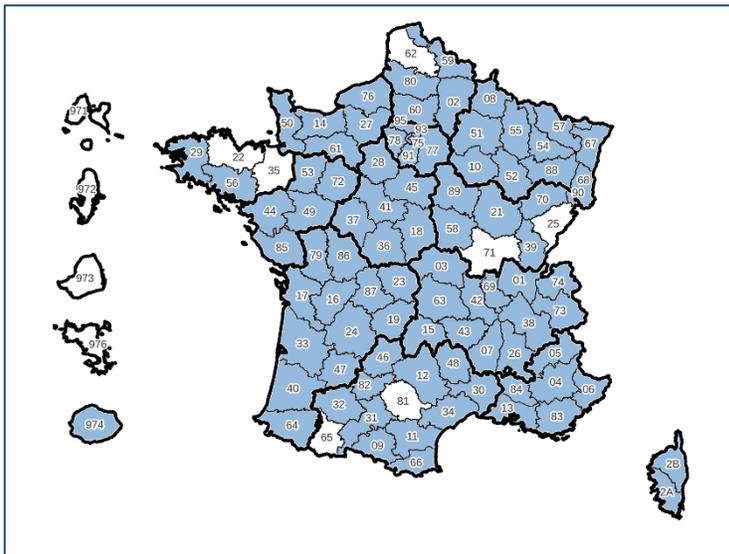


Figure 1 : Carte des départements ayant répondu à l’enquête

Cette nouvelle enquête a été conçue par le RRI Nouvelle Aquitaine avec l’appui du Schapi et des RRI Grand-Est et Auvergne-Rhône-Alpes durant le premier trimestre 2023. Elle a été adressée à l’ensemble des missions RDI (soit 101 départements) au mois d’avril 2023. A l’issue de plusieurs relances, le taux de réponse est de 89% (voir Figure 1). 90 départements ont fourni des réponses exploitables. Le taux de réponse est en progression par rapport à l’enquête de 2020 (où 80 DDT(M) avaient répondu), alors que le questionnaire comportait un nombre de questions plus important. La forme du questionnaire (reposant quasi-exclusivement sur des questions à choix multiples) semble avoir donné satisfaction.

3. PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L’ENQUÊTE AU REGARD DES ENQUÊTES PRÉCÉDENTES

Le questionnaire était constitué de sept grandes parties permettant d’aborder l’ensemble des caractéristiques de la mission RDI : organisation, formalisation, outillage, professionnalisation, partenaires, littoral et auto-évaluation. Seuls les principaux résultats de l’enquête ont été retracés dans cet article afin de mettre en exergue les évolutions par rapport aux précédentes enquêtes.

3.1 Organisation de la mission RDI

Le rôle de RDI n’est pas tenu de la même façon selon que l’on soit en amont de la crise ou en gestion de crise. En préparation de crise, les missions RDI sont majoritairement organisées en équipes, composées de 2 à 5 agents, quelques équipes disposent de 6 agents ou plus et 9 missions RDI seulement déclarent n’avoir qu’un seul agent, soit 10% des réponses : c’est un taux proche de celui qui avait été mesuré en 2020 (8%). Cependant, si on regarde en équivalent temps plein (ETP), la moitié des départements consacrent moins d’un ETP à la mission RDI.

En crise, et sans activation du COD (Centre opérationnel départemental), la mission RDI est le plus souvent représentée par un agent seul de l’équipe RDI en heures ouvrées (59% des cas) ou bien un cadre d’astreinte de la DDT(M) en heures non ouvrées (54% des cas). À l’inverse, avec un COD activé en présentiel, la mission RDI est le plus souvent représentée en équipe (69% des cas en heures ouvrées,

59% des cas en heure non ouvrées). Les cas d’agent RDI ou cadre d’astreinte seuls sont minoritaires (31 à 41% des cas) – cf. figure 2. Dans l’enquête de 2020, le rôle de RDI était tenu dans 43% des cas par une équipe, et seulement 30% en 2014. On constate donc une nette progression de la structuration de la mission RDI en équipe lorsque la gestion de crise est formalisée par la tenue d’un COD, c’est-à-dire lors de crises *a priori* les plus intenses.

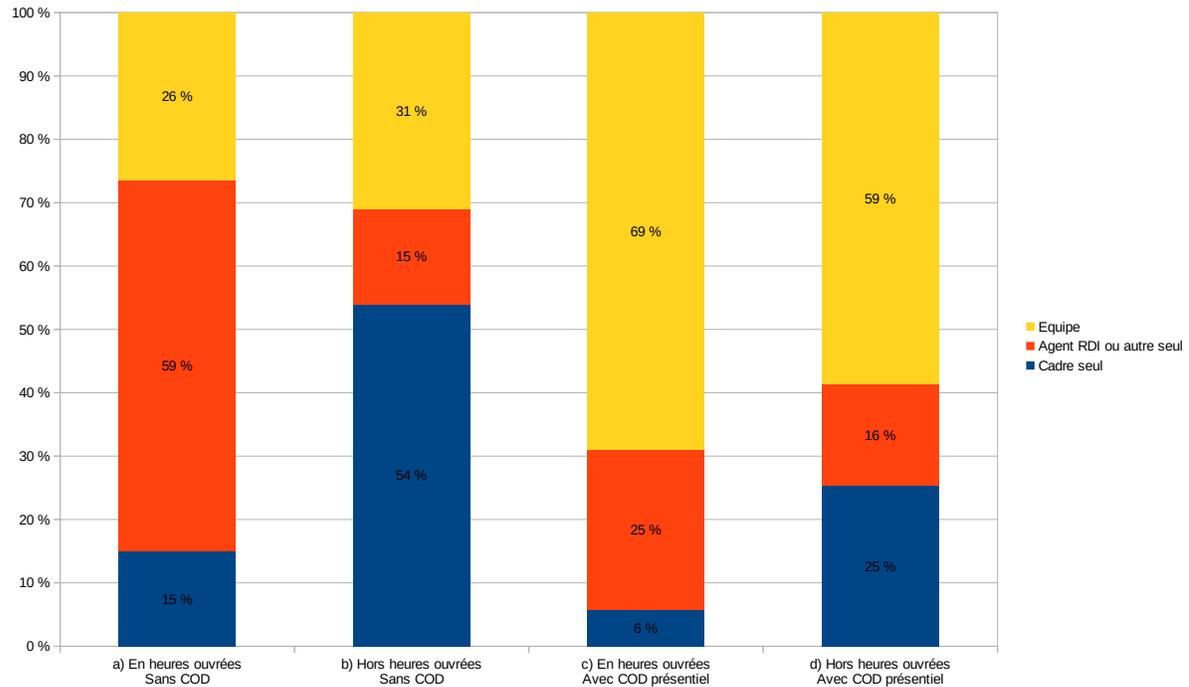


Figure 2 : Représentation de la mission RDI en gestion de crise inondation auprès du Préfet

En crise, l’attente principale des gestionnaires de crise (Préfet/SIDPC – Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles de la Préfecture) perçue par les missions RDI est majoritairement l’aide à l’identification des enjeux (90%), suivie par la cartographie des zones inondables (85%), l’interprétation et la vulgarisation de la situation hydrométéorologique (68%), l’aide à la décision pour les actions de gestion de crise (47%) et enfin la communication des incertitudes sur les prévisions hydrologiques (21%).

Concernant l’organisation des missions RDI après un événement d’inondation important, l’enquête montre que dans 87% des cas, il y a régulièrement un retour d’expérience interne, et que près de 90% des missions participent régulièrement au travail de capitalisation de données via un travail de bureau (enquêtes, revue de presse, etc.) et 81% via un travail de terrain (photographies, relevé de laisses de crues, relevé de dommages). Il s’agit d’une hausse très nette par rapport à 2020, où seulement 70% des missions RDI participaient à de la collecte d’informations, qui met en avant l’amélioration de la structuration des missions RDI dans cette étape post-crise.

3.2 Formalisation des activités de la mission RDI

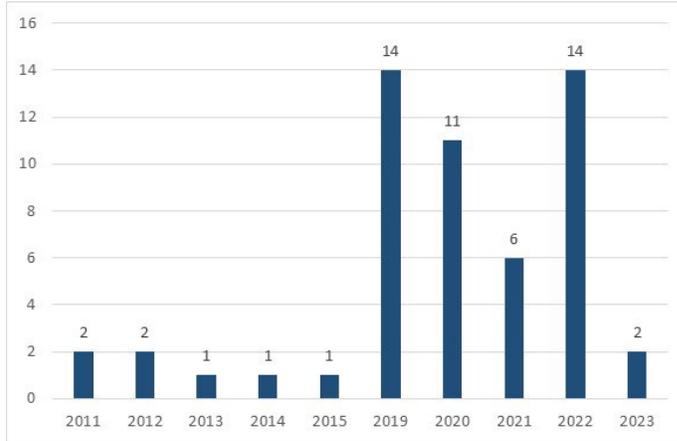


Figure 3 : Répartition par année des versions les plus récentes des lettres de mission

Organisation interne de la mission RDI. 66% des missions RDI déclarent être encadrées par une lettre de mission formelle, alors que ce chiffre n’était que de 49% en 2020. Il apparaît qu’une majorité de lettres de mission ont été signées ou mises à jour officiellement durant les cinq dernières années (Figure 3). Ces lettres de mission, pour la plupart, désignent le chef de projet pilote de la mission RDI, identifient les ressources internes mobilisables, fixent les grands objectifs de la mission RDI, déterminent l’organisation opérationnelle et définissent les niveaux de connaissance de la mission RDI. Ces éléments de structuration, indispensables à l’efficacité

de la mission RDI, restent d’actualité et sont connus et appliqués (Figure 4). Par ailleurs, la contribution à la mission RDI figure largement dans les fiches de postes (Figure 5), ce qui est révélateur de l’importance accordée à cette mission au sein des DDT(M).

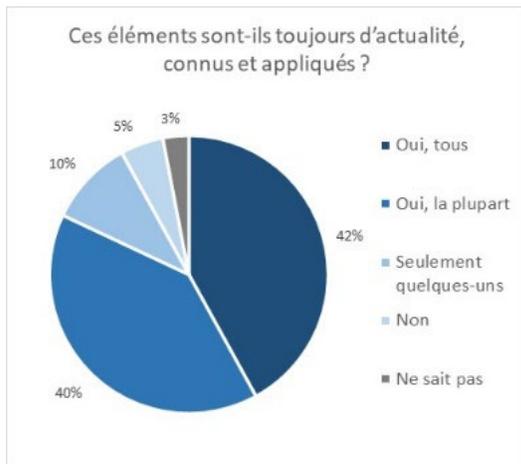


Figure 4 : Connaissance des éléments de structuration de la mission RDI

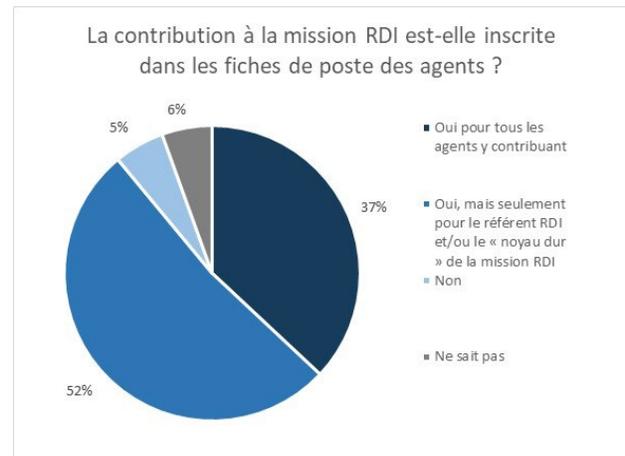


Figure 5 : Inscription de la mission RDI dans les fiches de poste

L’organisation de la mission RDI dans le dispositif de gestion de crise. Des progrès ont été réalisés dans la prise en compte des inondations, puisqu’en 2023 l’existence du volet inondation ORSEC (Organisation de la Réponse de Sécurité Civile) est de 89%, alors qu’elle n’était que de 82% en 2020 et de 70 % en 2014. On note ainsi une reconnaissance globale de la mission RDI, aussi bien en interne dans les DDT(M) que dans les instances préfectorales et la protection civile.

Évaluation globale de l’apport de la mission RDI. La reconnaissance par les SIDPC de l’apport des missions RDI est jugée relativement bonne (cf. figure 6), même si son rôle exact et ses compétences ne sont pas toujours bien connus : les vacances de postes et l’absence de crise et/ou d’exercice récents engendrent un manque de connaissance des documents encadrant la mission RDI).

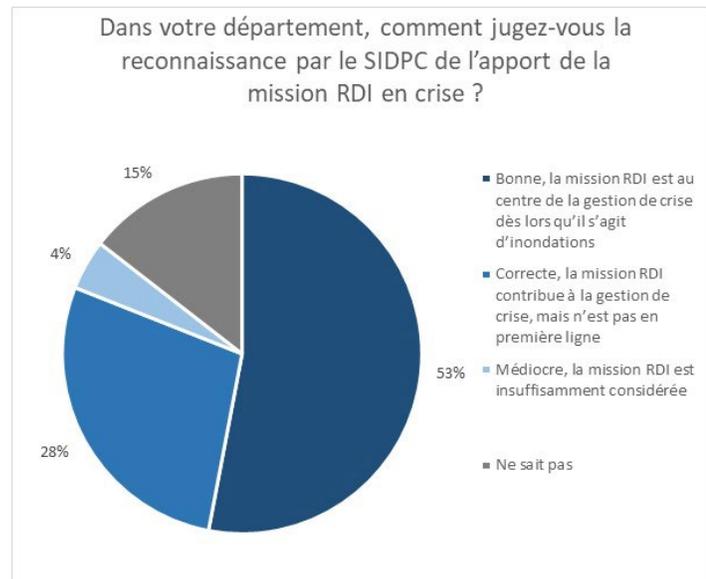


Figure 6 : Reconnaissance par la préfecture de l’apport de la mission RDI

3.3 Outillage de la mission RDI

Mallette d’astreinte des missions RDI. 92 % des missions RDI ayant répondu déclarent disposer d’une mallette d’astreinte. Ce chiffre est similaire à celui de l’enquête de 2020, et traduit une pratique déjà bien ancrée. La forme privilégiée pour cette mallette est une version numérique hors ligne (permettant donc de fonctionner sans réseau informatique), disponible dans les 3/4 des missions RDI ayant répondu. Les autres formes (papier et numérique en ligne) sont utilisées dans respectivement 45% et 53% des cas. Il est à noter que le scénario le plus courant au sein des missions RDI est de disposer de deux formes de valises différentes en parallèle.

Les outils les plus utilisés par les missions RDI. Le portail Synapse-RDI, outil cartographique dédié à la gestion de crise et porté par le Ministère de l’Intérieur, est utilisé par 41% des missions RDI, en préparation et/ou en gestion de crise. En COD, Synapse sert en premier lieu à afficher de la cartographie (dont les scénarios d’emprises inondées ZIP/ZICH), à réaliser des analyses de population et d’enjeux menacés par la montée des eaux. En parallèle, la quasi-totalité des missions RDI (86%) déclare utiliser un autre outil SIG (très majoritairement QGIS), principalement en phase de préparation à la crise mais aussi en phase de gestion de crise (63% des cas).

Les missions RDI ont été interrogées sur leur utilisation de certains outils (cf. Figure 7). Les outils les plus fréquemment utilisés (outre les bulletins météorologiques et de Vigicrues) sont le système d’abonnements/avertissements de Vigicrues et l’extranet professionnel Météo-France, utilisés par plus de 90% des missions RDI, et pour les 3/4 d’entre elles de manière régulière. Arrivent ensuite Vigicrues Flash et APIC, utilisés là aussi par près de 85 à 90% des répondants, et dans plus de la moitié des cas de manière régulière. Les autres outils mentionnés (application mobile Vigicrues, bulletin hydro-météorologique, phénomènes dangereux jusqu’à J+7) sont utilisés par plus de la moitié des missions RDI.

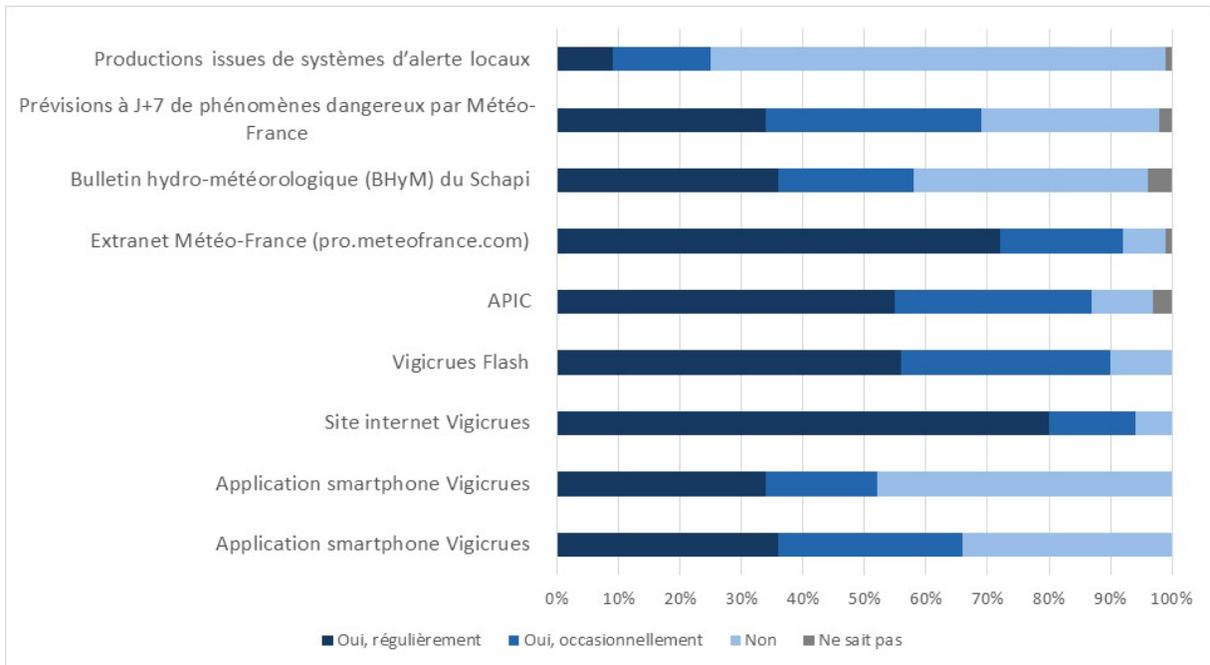


Figure 7 : Utilisation des outils par la mission RDI (hors Synapse, bulletins Vigicrues et Météo-France)

Lors de l’enquête de 2020, on retrouvait les trois mêmes outils en tête de liste (l’extranet Météo-France, APIC et Vigicrues Flash, dans cet ordre, Vigicrues Flash étant presque deux fois moins utilisé qu’APIC). Outre le fait que le système d’abonnements/avertissements de Vigicrues n’existait pas encore en 2020, on notera que l’utilisation de Vigicrues Flash (qui était encore très récent en 2020) a progressé et dépasse désormais celle d’APIC.

Capacités de la mission RDI à faire le lien hauteur d’eau/enjeux. Comme en 2020, les missions RDI ont été interrogées sur leur capacité à faire le lien hauteur/enjeux, sur les tronçons faisant l’objet d’une surveillance par Vigicrues et en dehors (Figure 8). Sans surprise, la capacité des missions RDI est bien supérieure sur le réseau surveillé (les 3/4 des missions se déclarant capables de faire le lien hauteur/enjeux sur la totalité ou la majorité du linéaire de tronçons Vigicrues). Cette capacité tombe à seulement 10 % des missions RDI en dehors du réseau surveillé, 60 % d’entre elles déclarant n’être pas du tout en capacité. Ces éléments sont comparables avec ceux de l’enquête de 2020 : sur le réseau surveillé, plus de la moitié des missions RDI déclaraient être en capacité de faire le lien hauteur enjeux sur la totalité ou la majorité du linéaire de tronçons Vigicrues, tandis que la moitié des répondants indiquaient ne pouvoir faire le lien qu’au maximum sur 25% du réseau non surveillé.

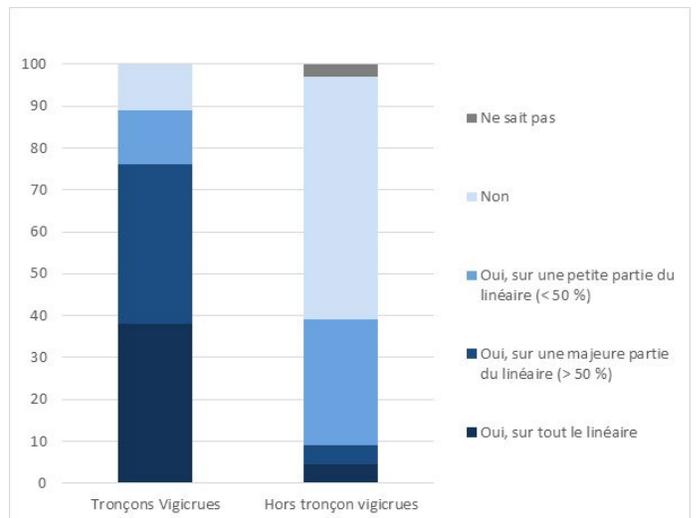


Figure 8 : Capacité de la mission RDI à faire le lien hauteur/enjeux

Capacités de la mission RDI à apporter des informations sur les ouvrages hydrauliques. Les missions RDI ont également été interrogées sur leur capacité à apporter des informations concernant les ouvrages hydrauliques, selon le type d’ouvrage (Figure 9). Les capacités les plus établies concernent les grands barrages d’un côté et les systèmes d’endiguement de l’autre (via des relations institutionnalisées avec leurs gestionnaires). Près de 60% des missions RDI concernées déclarent être en mesure d’apporter des informations utiles sur la totalité ou la majorité des ouvrages. Les « petites » retenues (eau potable, loisirs, petite hydroélectricité, irrigation agricole), avec des gestionnaires moins bien identifiés, souffrent d’une capacité moindre : seules 20% des missions RDI concernées déclarent être en mesure d’apporter des informations utiles sur la totalité ou la majorité des ouvrages. Ces éléments semblent toutefois montrer une progression par rapport à l’enquête de 2020, dans laquelle 44% seulement des missions RDI répondantes avaient déclaré être en mesure d’apporter des informations utiles sur les ouvrages hydrauliques, toutes catégories confondues.

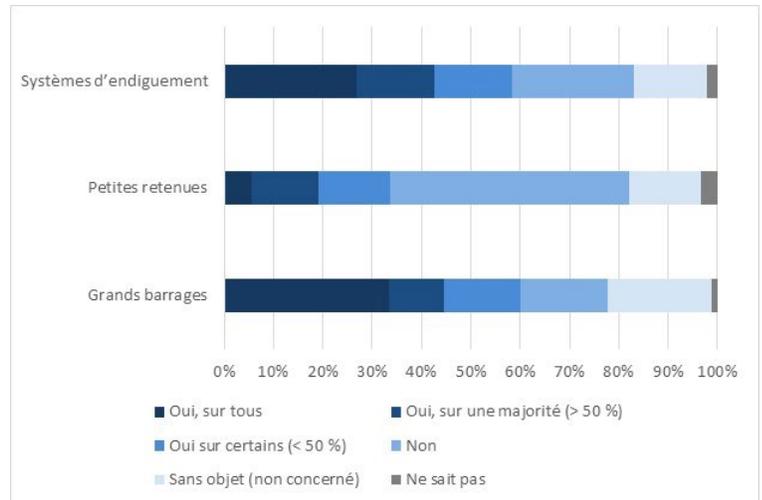


Figure 9 : Capacité de la mission RDI à apporter des informations sur les ouvrages hydrauliques

3.4 Professionnalisation de la mission RDI

Dans le cadre de la feuille de route de l’animation nationale des missions RDI 2019-2022, des formations dédiées aux missions RDI ont été mises en place dès 2020 : « Fondamentaux de la mission RDI en milieu fluvial » et « Fondamentaux de la mission RDI littoral ». 80 % des missions RDI ont au moins un agent ayant suivi la formation « Fondamentaux de la mission RDI en milieu fluvial ». 71 % des missions RDI ont suivi en complément des formations locales/régionales organisées par les partenaires de la mission RDI (Météo-France, DREAL, Cerema, etc.). Parmi ces formations locales, la grande majorité concernait les phénomènes et les outils météorologiques et les relevés de laisse de crues, et de manière plus anecdotique la spécificité littorale et la connaissance des ouvrages hydrauliques. La quasi-totalité des missions RDI (94%) organisent des actions de formations internes (contre seulement 59% en 2020 et 50% en 2014). Ces formations sont plutôt destinées aux cadres d’astreinte et portent sur de l’information de la sensibilisation générale (61 départements), la présentation des outils et des méthodes (73 départements), ou encore des mises en situations courtes et des exercices réflexes (58 départements).

Près de la moitié des missions RDI ont participé ces dernières années à des exercices de grande ampleur, impliquant également les partenaires et sur une durée significative. Ce chiffre est en baisse par rapport à celui de 2020 (76%) mais équivalent à celui de 2014 (50%). On peut l’expliquer par la mise en place des formations nationales qui répondent à une partie du besoin de professionnalisation, mais également par la période difficile traversée en 2020-2021 liée à la pandémie, qui n’a pas dû faciliter l’organisation d’événements de ce type.

Globalement, la mise en place des formations nationales sur les fondamentaux de la mission RDI en 2020 a permis de structurer un socle de base largement suivi par les missions RDI. Ces formations nationales sont complétées localement par des formations plus spécialisées sur les outils et les méthodes (Météo-France, relevés de laisse de crues) ou plus ciblées vers les cadres d’astreintes qui n’ont pas le

temps de suivre des formations longues. Le déploiement en 2022 d’un jeu sérieux, Consiliari (Piotte *et al.*, 2023), est venu renforcer de façon plus ludique l’acquisition de savoir-être indispensables à l’exercice de la mission RDI en temps contraint (gestion du stress, sélection des informations utiles, etc.).

3.5 La mission RDI sur le littoral

24 missions RDI avec une façade littorale ont répondu à l’enquête. De la même manière que sur le volet fluvial, les missions RDI ont été interrogées sur leur utilisation des différents outils à leur disposition sur le littoral (Figure 10).

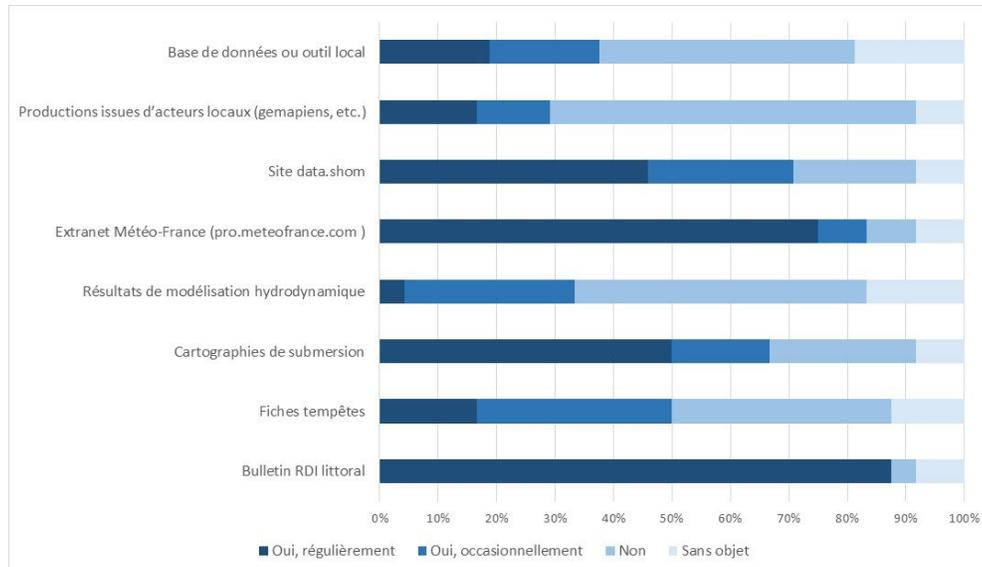


Figure 10 : Utilisation des outils par la mission RDI sur le littoral

Le bulletin RDI Littoral, produit par Météo-France, confirme être incontournable (utilisé régulièrement par la totalité des missions RDI littorales), ainsi que l’extranet Météo-France. On notera que la modélisation hydrodynamique reste encore assez peu exploitée (utilisée régulièrement par une mission RDI, celle de Charente-Maritime, qui bénéficie depuis quelques années du projet Survey 17 porté par des acteurs locaux). Les projets se multiplient ces dernières années, et ce chiffre devrait grimper à l’avenir. L’approche par analogie via les fiches tempête, portée par l’animation nationale avec l’appui du Cerema, n’est pas encore majoritaire (environ la moitié des missions RDI déclarent y avoir recours de manière régulière ou occasionnelle).

Concernant la capacité des missions RDI à faire le lien entre l’aléa météo-marin et les impacts à la côte, on peut identifier une petite moitié des missions RDI littorales (46%) se déclarant capables de faire ce lien sur toutes ou la majorité des zones basses (Figure 11). À l’opposé, un tiers des missions RDI littorales estiment ne pas être capables de le faire. Ces éléments sont proches de ceux de l’enquête de 2020, formulée différemment, qui voyait la moitié des missions RDI se déclarant capables de faire ce lien sur plus de 75% du littoral, et environ 1/4 se déclarant capables de le faire sur moins de 25% du littoral.

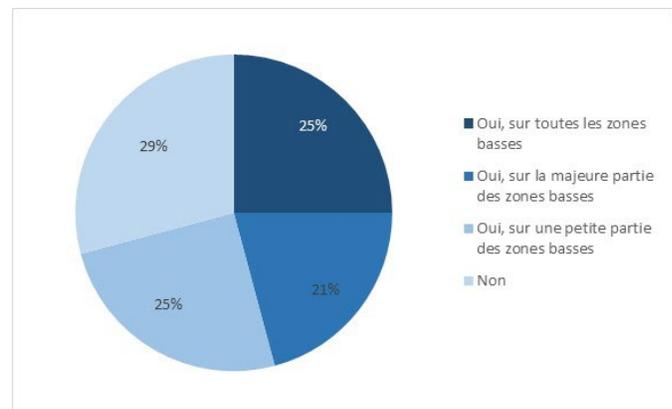


Figure 11 : Capacité des missions RDI littoral à faire le lien aléas météo/impacts à la côte

Concernant les ouvrages littoraux, plus de la moitié des missions RDI (57%) se déclarent en capacité d’apporter des informations utiles sur tout ou partie du littoral. Il est à noter pour terminer que sur les 24 missions RDI avec façade littorale, 23 ont au moins un agent ayant suivi la formation RDI littoral. Un tiers d’entre elles (9) déclare même disposer de l’ensemble ou d’une majorité des agents de l’équipe RDI ayant suivi cette formation.

4. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Le questionnaire se terminait par une auto-évaluation de la maturité de la mission RDI, selon différents paramètres à noter d’une valeur de 1 (balbutiements) à 10 (optimum) en passant par 5 (conforme aux attentes principales). Globalement, l’ensemble des items sont conformes aux attentes (figure 12). Les meilleurs scores sont obtenus pour l’outillage et l’apport de la mission RDI au préfet en gestion de crise. La moins bonne note concerne l’expérience acquise, sachant que ce score dépend beaucoup des événements de crise réellement vécus par la mission dans son département et des mouvements de personnel au sein des équipes.

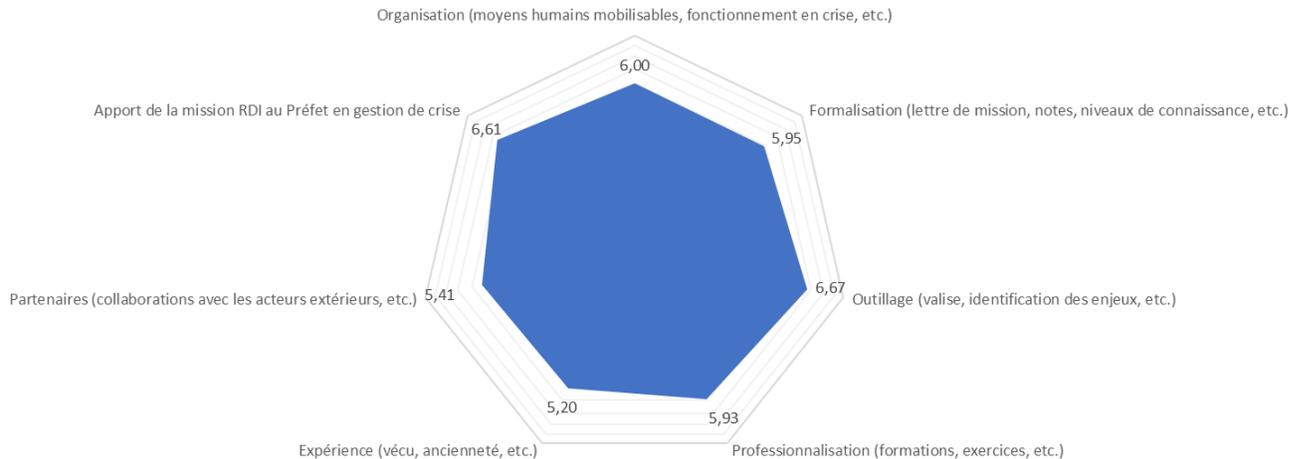


Figure 12 : Auto-évaluation de la maturité des missions RDI

La dynamique de progression de la mission RDI est jugée plutôt normale par 70 % des répondants (cf. Figure 13).

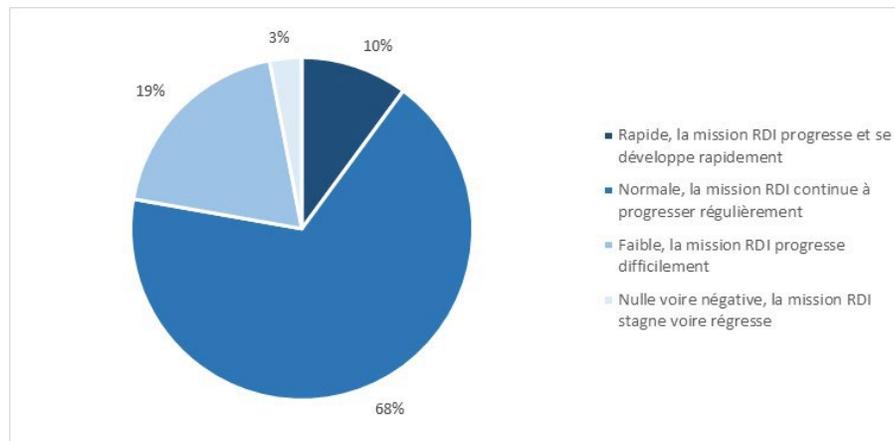


Figure 13 : Évaluation de la dynamique de progression de la mission RDI

En conclusion, près de 10 ans après la mise en place de l’animation nationale des missions RDI et 5 ans après l’instruction de 2018 renforçant le rôle des missions RDI, on constate un réel progrès dans la structuration et l’organisation en équipe des missions RDI, la maîtrise des outils nationaux mis à disposition, et la professionnalisation des agents grâce notamment au déploiement des formations nationales (cf. Figure 14). La mise en place et la montée en puissance des RRI a fortement contribué à la diffusion des méthodes et des savoir-faire au niveau régional, grâce à l’organisation de réunions régionales permettant le partage d’expérience et de bonnes pratiques. Toutefois, malgré le déploiement d’outils spécifiques et d’une formation dédiée à la connaissance du volet littoral de la mission RDI, on note encore un besoin d’acquisition de compétences et d’outils adaptés sur les risques de submersion marine. Ce volet littoral sera donc à renforcer dans le cadre de la feuille de route nationale 2023-2025. Par ailleurs, sur le réseau non surveillé par Vigicrues, on note également une faible capacité des missions RDI à faire le lien entre hauteur d’eau et enjeux touchés. Dans le cadre du projet de couverture totale du territoire par la vigilance sur les crues à l’horizon 2030, le réseau Vigicrues sera en capacité d’apporter une information plus fine sur ces secteurs, ce qui facilitera le travail des missions RDI. Dans l’intervalle, les connaissances acquises par les missions RDI seront toutefois utiles pour affiner les futurs niveaux de vigilance sur les linéaires non surveillés aujourd’hui.

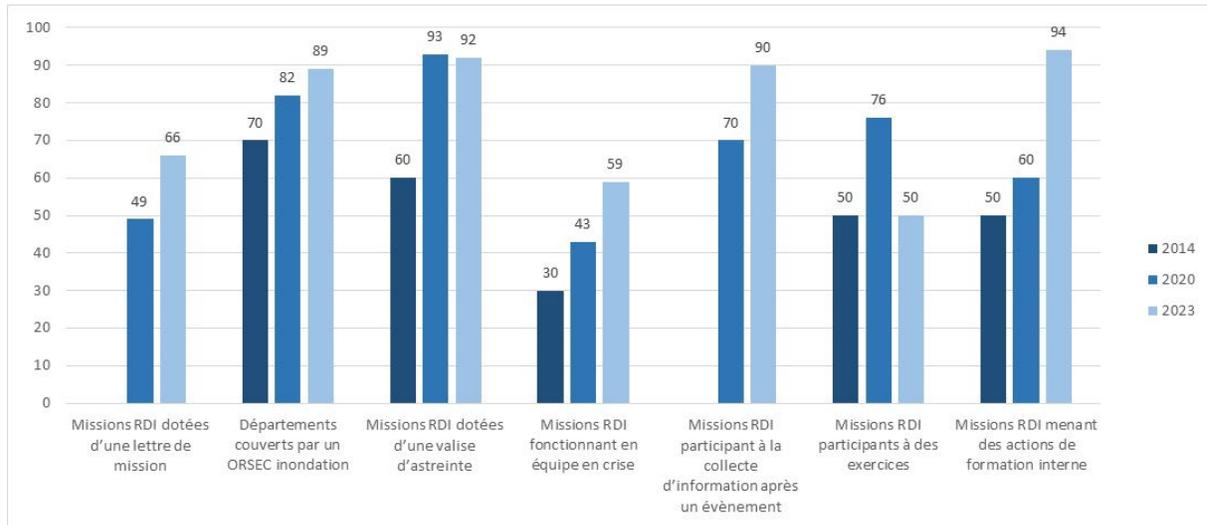


Figure 14: Evolution de la structuration des missions RDI (en %)

5. RÉFÉRENCES

- Lalande J-P., 2014, *Déploiement de la mission de référent départemental inondation : synthèse des résultats de l’enquête départementale*, Ministère de l’écologie, SCHAPI
- Lalande J-P., 2017, *Mission de référent départemental inondation : Synthèse des résultats de l’enquête nationale 2016 sur le déploiement de la mission RDI*, Ministère de l’écologie, SCHAPI
- Lasserre H., 2020, *Rapport de stage sur l’enquête relative au développement de la mission RDI, janvier - mars 2020*, Ministère de la transition écologique, SCHAPI
- Piotte O., 2023 à paraître, *Consiliari : un jeu sérieux au service des missions RDI*, Colloque SHF – Prévisions des crues et des Inondations – Avancées, valorisation et perspectives